

Relance du nucléaire : il était temps !

Le président de la République a dévoilé **un vaste plan de relance du nucléaire civil** en France **avec la construction de six nouveaux réacteurs EPR et une option pour huit complémentaires.**

La Fédération FO de la Métallurgie se félicite de cette annonce qui vient renforcer la visibilité pour cette filière qui en a cruellement manqué pendant les 15 dernières années.

Ces annonces viennent confirmer que la France fait le choix de cette filière de pointe qui assure non seulement une grande part de l'indépendance énergétique de notre pays mais aussi un haut niveau d'emplois qualifiés.

En raison des enjeux liés aux gaz à effet de serre, les responsables politiques font trop souvent le choix de stratégies qui impactent négativement l'emploi industriel, alors que la France, notamment avec sa base nucléaire et hydraulique historique, assure des productions quasiment sans émission en regard des pays voisins.

Cette localisation aura des effets bénéfiques pour l'emploi dans notre pays, dans l'ingénierie, dans la fabrication, mais aussi dans les services liés à l'entretien et au fonctionnement, ainsi que l'exploitation des centres de production électrique.

Point essentiel rarement évoqué par les pouvoirs publics en regard des enjeux économiques, la filière française doit assurer une sûreté sans faille du Nucléaire civil. Or le dispositif ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique) mis en place pour permettre une concurrence sur le marché de l'électricité fait supporter le poids de la sûreté au seul exploitant français EDF. Ce point essentiel ne doit pas être oublié par les pouvoirs publics.

Enfin, nous n'oublions pas que ces annonces se font à la veille de l'élection présidentielle pour la période 2022-2027 ; la Fédération FO de la Métallurgie sera donc attentive à la suite qui sera donnée à ce dossier.

Paris, le 17 février 2022

Contacts :

Eric KELLER – Secrétaire Fédéral en charge du secteur Nucléaire

Tél : 06.82.66.65.13

Eric DEVY – Délégué Syndical Central FO Framatome

Tél : 06.16.03.16.95

Luc Carl FRASELLE – Délégué Syndical Central adjoint FO Framatome

Tél : 06.72.89.83.45